



**Collomb Eric, Bourguet Gabrielle**

Près de 50 % d'augmentation du prix des repas pris en institution: c'est trop !

Cosignataires : --

Date de dépôt : 17.03.2016

DICS

**Dépôt**

Les parents des élèves des institutions spécialisées fribourgeoises (ex. l'Institut St-Joseph, à Villars-sur-Glâne ou les Buissonnets, à Fribourg) ont vu le prix des repas de leurs enfants augmenter de manière importante. En effet, alors qu'un repas coûtait 6 fr. 50 en 2013, il faut déboursier aujourd'hui 9 fr. 50 pour le même repas, quel que soit l'âge de l'enfant, soit une augmentation de près de 50%.

Les parents d'élèves fréquentant ces instituts n'ont pas choisi de placer leurs enfants en institution, ils y ont été contraints. Les difficultés inhérentes à l'éducation d'un enfant en situation d'handicap sont suffisamment importantes pour ne pas encore charger le budget de ces familles. Même en période financièrement difficile, il nous semble que le Conseil d'Etat pourrait trouver des économies ailleurs que sur le dos des parents d'enfants en situation d'handicap.

Partant de constat, nous demandons au Conseil d'Etat de bien vouloir répondre aux questions suivantes :

1. Quel est le montant total de l'économie annuelle résultant de la hausse du prix des repas ?
2. Quel est le processus décisionnel qui a conduit à l'augmentation du prix des repas ?
3. Le Conseil d'Etat est-il prêt à revoir sa position et à réduire le prix des repas pour les enfants ?

—